



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 4 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Prey, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien VOLTOLINI, Maire.

Étaient présents : Mesdames Sylvie DUBOIS, Nathalie DULIZE, Jacqueline LA ROSA, Sylvie PELTA et Françoise LE VERGE. Messieurs Alex BOUTELET, Lionel BOLAND, Dominique DAVARD, François GRAND, Olivier KERBART, Jean-Louis RAT, Pascal JACQUES et Damien VOLTOLINI.

Pouvoirs : Monsieur Stéphane MOREAU donne pouvoir à Monsieur Olivier KERBART

Secrétaire de Séance : Damien VOLTOLINI

Début de la séance : 18h30

Le procès-verbal de la séance du 17 février deux mil vingt-cinq a été adopté et signé en début de la séance par une majorité des Conseillers Municipaux.

Six Conseillers Municipaux (Mesdames Sylvie DUBOIS, Françoise LE VERGE , Sylvie PELTA et Messieurs Dominique DAVARD, Jean-Louis RAT, Pascal JACQUES) n'ont pas souhaité signer le PV pour les raisons suivantes :

Ils considèrent que le traitement du point 2 « Projet de Rénovation du Stade Municipal » est incomplet et précisent : « Le projet de 150 000 € a été présenté bouclé sans échange préalable, sans préparation en commission. Ce budget présenté n'est pas un budget de rénovation et modernisation global du Stade, mais uniquement de la pelouse. De plus, un seul devis a été présenté ».

Ordre du jour :

1^o Nomination

A :Nomination d'un représentant de la Commune au Syndicat de gestion du Gymnase Serge Masson de Saint André de l'Eure.

Cette nomination vise à remplacer Monsieur Stéphane BRUNEAUX qui exerçait cette responsabilité avant sa démission. Quelques précisions : 17 communes adhèrent à ce syndicat, la clé de répartition étant la suivante : 1/3 potentiel fiscal de la commune, 1/3 nombre d'habitants de la commune et 1/3 nombre d'élèves (collège) ; la participation de Prey a été de 13633 € en 2024 sur un budget global de 160000 €.

En complément, il est proposé que le Conseil Municipal accepte la réception par mail des informations relatives à ce sujet.

Monsieur Olivier KERBART se porte candidat.

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident la candidature de Olivier KERBART ainsi que la réception des informations par voie électronique.

B : Complétude des membres de la Commission de Marché Public constituée en 2022 :

Cette Commission est actuellement composée de Monsieur François GRAND (Responsable) et Messieurs Alex BOUTELET et Olivier KERBART (membres).

Nous avons besoin de compléter cette Commission qui devra œuvrer en 2025 pour plusieurs projets, notamment pour la Friche de la Gare et les travaux de l'Eglise

Messieurs Lionel BOLAND et Dominique DAVARD, Mesdames Françoise LE VERGE et Sylvie PELTA se portent candidats

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident ces quatre candidatures.

C : Autres nominations (pour information) : dans le cadre de son activité de Secrétaire, Madame Pauline DESPLANQUES reprend des attributions occupées jusqu'ici par sa prédécesseure : représentante communale du CNAS (Comité des Oeuvres Sociales des Agents) et Correspondante Communale du RGPD auprès du Délégué mutualisé à la Protection des Données de Evreux Portes de Normandie.

2° Avenant coût des travaux Rue de Villeneuve

Un Conseil Municipal de 2024 avait validé cette opération sur la base d'un budget prévisionnel de 10167 € en investissement et 7500 € en fonctionnement.

Le budget définitif s'établit ainsi :

Investissement : 8600 € (6592 € de réseau et 2008€ d'éclairage) ;

Fonctionnement : 8083 €

Notons que ces montants ne représentent que la part communale qui est de 20 % du coût réel de l'opération sur la partie investissement, 30% sur la partie fonctionnement.

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident cet avenant budgétaire.

3° Budget :

A : Nomination de l'Ordonnateur : un seul candidat se présente : Olivier KERBART.

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident la candidature de l'Ordonnateur Olivier KERBART.

B : Compte de Gestion : Le compte de gestion représente l'ensemble des mandats et titres de recette de l'année écoulée pour la collectivité.

Le budget de fonctionnement 2024 a un excédent de 99226.08 €.

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident le Compte de Gestion.

C : Compte Administratif : Le compte Administratif retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire, l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par le village sur une année. Le dossier est présenté par l'Ordonnateur. Le vote a lieu sans la présence du Maire (qui ne compte pas dans le quorum et qui ne vote pas).

Résultats budgétaires de l'exercice

60900 - PREY

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	500 000,00	1 107 609,61	1 607 609,61
Titres de recette émis (b)	92 240,74	660 942,81	753 183,55
Réductions de titres (c)		677,00	677,00
Recettes nettes (d = b - c)	92 240,74	660 265,81	752 506,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	494 839,25	1 080 807,37	1 575 646,62
Mandats émis (f)	204 246,95	565 312,49	769 559,44
Annulations de mandats (g)		4 272,76	4 272,76
Dépenses nettes (h = f - g)	204 246,95	561 039,73	765 286,68
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		99 226,08	
(h - d) Déficit	112 006,21		12 780,13

Vote : Sur 13 votants (hors Maire), le compte administratif est validé par 11 voix pour.**Vote contre : Dominique DAVARD.****Abstention : Françoise LE VERGE.****D : Affectation du résultat :**

Le document suivant est présenté aux Elus :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		99226,08 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		433478,37 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (SI C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		532704,45 €
D Solde d'exécution d'investissement		-156 435,49 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		0,00 €
Besoin de financement F	=D+E	-156 435,49 €
AFFECTATION = C	=G+H	532704,45 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		156 435,49 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		376 268,96 €
DEFICIT REPORTÉ D 002 (5)		0,00 €

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident l'affectation du résultat.

E : Budget Primitif 2025 :

Dépenses : 914 999 ,70 €

Recettes : 1 024 032,89 €

En détail :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	260 643,03	0,00	170 550,00	0,00	170 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	338 327,03	0,00	247 532,00	0,00	247 532,00
014	Atténuations de produits	42 143,00	0,00	42 143,00	0,00	42 143,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	184 720,71	0,00	128 507,00	0,00	128 507,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		825 833,77	0,00	588 732,00	0,00	588 732,00
66	Charges financières	3 182,00	0,00	46 031,69	0,00	46 031,69
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		830 115,77	0,00	634 763,69	0,00	634 763,69

023	Virement à la section d'investissement (4)	236 251,16		271 304,15	0,00	271 304,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 440,44		8 931,86	0,00	8 931,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		250 691,60		280 236,01	0,00	280 236,01

TOTAL	1 080 807,37	0,00	914 999,70	0,00	914 999,70
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	914 999,70
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 800,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 900,00	0,00	37 400,00	0,00	37 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	195 363,40	0,00	144 071,00	0,00	144 071,00
731	Fiscalité locale	293 000,00	0,00	321 459,00	0,00	321 459,00
74	Dotations et participations (3)	98 300,84	0,00	127 825,00	0,00	127 825,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	34 761,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
Total des recettes de gestion courante		674 125,24	0,00	647 755,00	0,00	647 755,00
76	Produits financiers	6,00	0,00	8,93	0,00	8,93
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		674 131,24	0,00	647 763,93	0,00	647 763,93

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	674 131,24	0,00	647 763,93	0,00	647 763,93
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	376 268,96	
=					
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 024 032,89	

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident le budget primitif 2025.

F : Liste des Investissements :

Solde d'exécution : 156 435,49 €

- Emprunts : 40 190 €
- Études : 22 320 €
- Terrains : 10 000 €
- Agencement : 58 779,97 €
- Église (restauration, aménagements) : 300 000 €
- Installations générales : 74 206,40 €
- Voirie : 25 000 €
- Matériel et outillage : 63 707 €
- Immobilisations corporelles : 68 997 €

Total dépenses d'investissement : 851 635,86 €

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident la liste des investissements 2025.

G : Subvention aux Associations :

Association culturelle et sportive : 1 500 €

- Amis du patrimoine : 1 500 €

- Bouge et Danse : 1 500 €

- FCP : 1 500 €

- Comité des fêtes : 1 500 €

- Anciens combattants : 1 500 €

- Tennis : 1 500 €

- APE Canailles : 1 500 €

- CFA Évreux : 120 €

- Hôpital : 50 €

- MFR Vimoutiers : 60 €

- Prévention routière : 80 €

- École OCE : 600 €

- Fournitures scolaires et sorties (hors bus/piscine) : $88 \text{ élèves} \times 45 \text{ €} = 3\,960 \text{ €}$

- Activités scolaires : 1 650,31 €

Total : 18 520,31 €

Les associations devront justifier l'utilisation de la subvention dans le cadre d'un projet structurant. Les aides ne peuvent être redistribuées à une autre structure.

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident les subventions 2025 ci-dessus listées ainsi que le cadre d'exécution

H : Etat du Personnel :

Un document de synthèse est présenté aux Elus.

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident l'état du Personnel 2025.

I : Taux fiscaux appliqués en 2025 :

Aucune augmentation ne sera appliquée cette année sur la part communale

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 38 %

- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 48,33 %

- Taxe d'habitation (TH) : 10,24 %

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent et valident les taux fiscaux 2025.

J : Clôture de séance :

M. Kerbart clôture sa présentation et remercie l'ensemble de la commission finances pour leur implication dans les réunions trimestrielles.

Il propose de rencontrer toute personne du village souhaitant des explications, sur rendez-vous.

4° Questions diverses

A : Point d'avancement sur les projets en cours

THEME	COUT PREVISIONNEL	AVANCEMENT DU PROJET
ETUDE PROJETS EGLISE	Rénovation vitraux : 153 k€ Entrée PMR : 97 k€ Frais Architecte : 3,6 k€ + 10 % soit env 28,6 k€ (honoraires payables au fur et à mesure avancement mission)	Obtention Subvention DRAC : 20 % sur étude soit 3,7 k€ Estimation de l'Architecte sur la partie vitraux : 291500 € HT Estimation sur la partie PMR : 41000€ HT Révision honoraires : 33250 € HT Dde de précision de Mme Poulain Architecte ABF sur ouverture de la porte PMR (étude approfondie structure + archéologique) ou propose un cheminement entre route et muret pour accès via porte principale (impact voirie?)
ETUDE PROJETS GARE	Coût non déterminé à ce stade Convention CAUE27 : 3k€ financement 100% commune	L'appel d'offre recrutement Cabinet d'études sera lancé fin avril pour pour choix avant été.
ETUDE STADE	Rénovation éclairage : opération terminée Les projets futurs seraient : rénovation pelouse Stade d'honneur, rénovation pelouse Stade d'entraînement, rénovation Club-house.	Appel d'offre recrutement Cabinet d'Etudes sera lancé fin avril pour un choix avant été.
SIEGE27 : TRAVAUX SUR L'ENTREE DE LA RUE DE VILLENEUVE	Travaux DP et EP (distribution et éclairage publics) : 61 k€ Télécom : 18 k€	En cours de finalisation
EPN : REFECTION ENTREE DE VILLE COTE EVREUX	Projet conduit par Service Voirie EPN, ouvert depuis plusieurs années (création d'un îlot central sur RD52 et modification entrée Rue de Villeneuve).	Présentation du projet par l'équipe voirie EPN prévue en mai.
REFECTION VOIRIE-PARKING CITY-STADE	Projet non démarré	
AMENAGEMENT MARE NOUETTES	5,8 k€	Projet terminé
PLANTATION ARBRES ENTREE DU VILLAGE, PLACE CARDIN ET PETANQUE	Projet validé par le CM de septembre 2024 pour la Place Cardin à hauteur de 16700 € HT	Demande de subventions faites à : Département, Fonds Verts et EPN

THEME	COUT PREVISIONNEL	ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

ECOLE : REMPLACEMENT FENETRE COULOIR	Projet non démarré	Projet validé, demandes de subventions déposées, en attente retour
TOITURE ATELIER	Projet non démarré	
PEINTURE MAISON DES ASSOCIATIONS	Devis 11,7 k€	Début des travaux (les 2 salles) durant vacances scolaires d'avril ; les autres pièces seront faites en juillet.
SECURITE DU VILLAGE PAR VIDEO PROTECTION	Choix achat (1° devis reçu : 72,7 k€+3,5 k€ par an entretien) ou location (959€ par mois pour totalité des points ou 599 € par mois pour 4 points)	Travaux de rénovation de la salle de vidéo à l'étage mairie réalisés par Agents Techniques. Réception des premiers devis pour travaux électriques à la charge de la commune. Prévision installation été 2025.
INSTALLATION DE 3 BORNES INCENDIE	11,6 k€ pour les 3 bornes	Projet terminé
ACHAT DE 2 DEFIBRILATEURS		Obtention subvention EPN, en cours d'acquisition
ECOLE : TABLEAU BLANC NUMERIQUE	Projet non démarré	Pas de volonté commune des Enseignants de travailler sur ce thème.
ECOLE : MOBILIER	Projet non démarré	
ECOLE : JEUX EXTERIEURS	Projet en cours de montage 2 premiers devis obtenus 19,5 k€ et 23,6 k€ option 1 structure toboggan+ 1 jeu sur ressort sur reconstruction sur plateforme existante Option démontage plateforme existante : 5,7 k€ par cursus (uniquement démolition et enlèvement)	Projet retenu lors du Conseil de septembre : jeu en bous de robinier pour 35337,41 € TTC Entreprise Jullien – Pacy sous réserve d'obtention des subventions suivantes : 30 % département + 30 % EPN : en attente retour décisions. Pour rappel CM de décembre : versement à l'école d'un budget supplémentaire de 1000€, charge à Mme la Directrice d'acheter des jeux extérieurs adaptés pour les enfants de la maternelle.
CHEMIN ET MARE RUE DE GARENCIERES	Première version du dossier non retenue par le CM de septembre. Dossier à retravailler.	Fonds Verts Agence de la Ruralité EPN
PARKING ANGLE DU FOUR A PAIN	Projet non démarré	

B : Date Repas Agents Communaux et Elus : vendredi 23 mai 2025

C : Madame Sylvie DUBOIS propose de fleurir la tombe de Monsieur Duhamel suite à son inhumation sur un emplacement différent de l'emplacement initialement retenu. Ainsi sera fait.

D : Monsieur Jean-Louis RAT propose la remise en état de la balustrade de la Mare des Nouettes, rénovée en 2024. Ce point a déjà été vu, mais une étude et des devis visant un remplacement de celle-ci sont nécessaires.

E : Monsieur Pascal JACQUES interroge sur le remplacement de la plaque de l'impasse du Manoir : celle -ci est en commande, sur la formulation demandée majoritairement par les habitants de ladite Impasse.

Fin de la séance : 20h27